

pouvant s'adapter aux mises en scène les plus audacieuses, ont été construits dans plusieurs provinces et l'on procède actuellement à la transformation des salles inutilisées d'opéra ou de cinéma en théâtres, pour répondre aux besoins de troupes locales ou de compagnies en tournée. Les universités offrent aussi des salles pouvant servir à la présentation des arts de la scène. Avec l'accroissement du nombre de salles de spectacles, celui des troupes professionnelles permanentes a augmenté dans la même proportion, ce qui a donné progressivement lieu à la décentralisation du théâtre professionnel.

Le Gouvernement fédéral a approuvé en 1964, à titre de projet du Centenaire, la construction du Centre national des Arts à Ottawa. Constitué en société de la Couronne, le Centre national des Arts a comme objectifs de veiller à la bonne gestion d'un centre d'arts, de favoriser les arts du spectacle dans la région de la capitale nationale et de seconder le Conseil dans la promotion des arts partout au Canada. L'inauguration de ce Centre, en mai 1969, revêtait une signification beaucoup plus grande que le simple fait d'offrir des salles de spectacles dont le public avait si grandement besoin. L'avenir nous dira si le Centre national des Arts peut répondre aux deux objectifs suivants: être "un centre pour les arts nationaux et un centre national pour les arts".

RP/A

DOCS
CA1 EA9 R133 FRE
1972 octobre
Les arts du spectacle au Canada
(reproduit avec l'autorisation de
la Banque de commerce canadienne
imperiale). --
54055279

